

Paris, le 19 mars 2019

Rencontre nationale Innovations urbaines en cœur de ville et annonce des lauréats de la consultation nationale « Réinventons nos cœurs de ville »

Faire vivre la communauté Action Cœur de Ville autour des enjeux des villes moyennes

Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et Frank Riester, ministre de la Culture, ont convié les maires et les présidents d'intercommunalité des 222 villes ce mardi 19 mars à la Cité de l'architecture et du patrimoine, pour la 2^{nde} rencontre nationale Action Cœur de Ville, sur le thème des innovations urbaines en cœur de ville. En présence de Julien Denormandie, ministre chargé de la Ville et du Logement, de Sébastien Lecornu, ministre chargé des Collectivités territoriales, et des partenaires financiers du programme (Action Logement, Anah, Banque des territoires), cette journée a été l'occasion d'échanger sur l'enjeu majeur que représente la redynamisation des centres-villes.

Le ministre de la Culture, Frank Riester a fait remarquer pour sa part que « Chaque ville peut et doit avoir un lieu de Culture, car l'attractivité d'un territoire tient d'abord à sa richesse culturelle. Pour toutes communes, la Culture est un formidable levier d'attraction économique et touristique, c'est un levier de revitalisation et de cohésion et le moyen de donner à un territoire son identité. C'est dans nos territoires que se déploient les savoir-faire, les arts et les traditions. En tant que ministre de la Culture, mon ambition c'est de retisser le fil d'une grande politique pour la culture et la création. Ce fil, c'est dans les territoires qu'on le retissera. »

Tables rondes et ateliers thématiques ont rythmé la journée et rassemblé, aux côtés des élus, un grand nombre d'experts et de professionnels de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'architecture. Sous le regard de deux grands témoins, l'économiste Olivier Bouba-Olga et l'académicien Erik Orsenna, ces moments d'échanges sur les bonnes pratiques et de partages d'expériences ont fait vivre la communauté créée autour d'Action Cœur de Ville.

Marc Barani, Grand prix de l'architecture, Henri Bava, Grand prix de l'urbanisme, Bernard Blanc, président du Lieu ouvert à la coopération pour l'innovation (Loci) et Caroline Cayeux, maire de

Beauvais et présidente de Villes de France, Pierre Jarlier, maire de Saint-Flour et président du Cerema et Simon Teyssou, architecte et directeur de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand ont ainsi témoigné sur les dynamiques des territoires permettant le développement d'innovations urbaines.

L'annonce des lauréats de la consultation nationale Action Cœur de ville

Cette journée s'est conclue par l'annonce par la ministre Jacqueline Gourault des lauréats de la consultation nationale « Réinventons nos cœurs de ville ».

Le but de cette consultation était de faire émerger des sites en centre-ville porteurs de projets emblématiques et qui bénéficieraient d'un accompagnement dédié dans l'élaboration de leur propre appel à projet local.

Le ministère de la cohésion des territoires avec le Ministère de la Culture, les partenaires financiers du programme Action Cœur de Ville (Banque des territoires, action logement, ANAH), et en partenariat avec la Cité de l'architecture et du patrimoine, ont lancé en décembre 2018 un Appel à manifestation d'intérêt qui a rencontré un franc succès avec la candidature éligible de 111 villes, soit la moitié des bénéficiaires du programme.

Preuve du foisonnement d'idées et révélateur des initiatives innovantes sur les territoires, **53 villes** lauréates ont été désignées pour être accompagnées dans le lancement d'un appel à projet local. Ces villes bénéficieront d'une mise à disposition d'expertise et d'ingénierie complémentaire afin de formaliser les éléments constitutifs d'un appel à projet. Elles recevront ensuite une subvention à hauteur de 30 000 euros par ville afin de couvrir tout ou partie des frais induits par une telle opération.

Les 58 autres villes candidates feront quant à elles l'objet d'un accompagnement spécifique pour affiner leur projet et assurer à terme leur concrétisation, avec des moyens financiers et en ingénierie supplémentaires. Initialement non-prévu dans le cahier des charges, ce dispositif complémentaire illustre la formidable mobilisation des acteurs du plan Action Cœur de Ville autour de l'enjeu de la redynamisation des centres-villes.

Contacts presse:

Ministère de la Culture 01 40 15 83 31 / service-presse@culture.gouv.fr / www.culture.gouv.fr / www.culture.gouv.fr / www.culture.gouv.fr / www.gouv.fr / www.g

Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales 01 44 49 85 65 / www.cohesion-territoires.gouv.fr

<u>@Min_Territoires</u>